

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 21 JUIN

INFORMATIONS

AU PALAIS-BOURDON

M. Clémenceau, seul à son banc, a l'air d'un abandonné, et paraît rouler de sombres pensées.

On discute les projets concernant le Mont-de-Piété de Paris : M. Déjardin-Werkinder expose la nécessité d'une réforme.

AU SÉNAT

L'élection de M. Albert Ferry est validée. Suite de la discussion sur la réforme des boissons.

Un amendement, tendant à porter de 15 à 20 les litres d'alcool non soumis à l'impôt, que le bouilleur pourra conserver pour sa consommation, est adopté.

M. CARNOT

M. Carnot ira d'abord se reposer à Fontainebleau, et ce ne sera qu'après cette période de repos complet que le Président de la République partira pour le Mont-Dore où il fera une cure.

CONSEIL DE CABINET

Les ministres se sont entretenus des incidents qui se sont produits avant-hier au Palais-Bourbon.

Ils sont tombés d'accord sur la nécessité de hâter les travaux du budget afin de prononcer la clôture du Parlement le plus tôt possible.

LE BUDGET DE 1894

M. Antonin Dubost déposera jeudi son rapport sur le budget de 1894. La discussion commencera la semaine prochaine.

L'INTERPELLATION DE JEUDI

A la question de M. Millevoye relativement au cas de Cornélius Herz, le garde des sceaux déclarera que la justice n'a pas abandonné les poursuites dirigées en vertu de l'article 401

du Code pénal, que tout est subordonné à l'exécution.

LES DROITS SUR LES AVOINES

Le conseil supérieur de l'agriculture a repoussé à l'unanimité, moins une voix, toute suspension de droits de douane sur l'avoine, les maïs et les orges.

LA FIN D'UN HOMME

La séance de lundi a été marquée par l'effondrement de M. Clémenceau. Pendant une heure, MM. Déroulède et Millevoye ont pu, aux applaudissements d'une grande partie de la Chambre, flageller l'homme néfaste qui depuis plus de 10 ans a porté partout la désorganisation.

A l'issue de la séance, M. Clémenceau a envoyé des cartels auxquels on a dédaigné de répondre. Pour se venger, il publie des lettres d'injures. Il vaudrait mieux, pour son honneur, qu'il publiât une justification de sa conduite.

M. Millevoye, député de la Somme, a reçu de MM. A. de Dion et de Morès la lettre suivante datée du 20 juin :

« Cher ami,

» Nous acceptons de grand cœur d'être vos témoins. Mais à la suite de la communication que vous nous avez faite, nous déclarons sur l'honneur que vous n'avez pas à demander ou à rendre raison à M. Clémenceau — il relève de la justice du peuple et du mépris public.

» A. DE DION.

» MORÈS. »

RÉVÉLATIONS DE « LA COCARDE »

Documents d'une importance capitale volés à un gouvernement

On lit dans *La Cocarde* :

« La séance d'hier n'est que le prélude d'une série de révélations d'une gravité extraordinaire, qui prochainement seront faites à la tribune et dans la presse. »

L'ASSAINISSEMENT DE PARIS

M. Ch. Dupuy a déposé hier à la Chambre un projet d'autoriser la ville de Paris à emprunter 417,500,000 fr. pour l'assainissement de la Seine par la transformation du système d'égout et l'acquisition de terrains d'épandage.

L'ACHÈVEMENT DU CANAL DE PANAMA

La question de l'achèvement du canal de Panama est loin d'être enterrée. Toutes les querelles de personnes vidées, toutes les questions financières liquidées, on se trouve devant un terrain déblayé avec des données précises, et le gouvernement n'est pas éloigné d'encourager le groupement de certaines puissances financières dans le but d'étudier la question de l'achèvement, afin d'en finir une fois pour toutes par une solution affirmative ou négative.

M. DE LESSEPS

Le ministre de l'intérieur a émis un avis favorable à la demande de libération conditionnelle de M. Ch. de Lesseps. Cette demande sera examinée par la commission composée de fonctionnaires des ministères de la justice et de l'intérieur.

AU SIAM

Le gouvernement siamois est disposé à entrer en pourparlers avec le nôtre pour examiner quelle réparation devra être accordée en raison de l'incident de Kieng-Cien.

CONFLIT ENTRE OUVRIERS

A Berne, un conflit entre ouvriers suisses et italiens a donné lieu à de graves désordres l'avant dernière nuit, à cause de la préférence accordée aux Italiens par certains patrons. Il était prévu et le préfet avait pris des mesures ; mais elles ont été insuffisantes.

AU MAROC

Un ingénieur allemand, délégué par la maison Krupp, vient de livrer au gouvernement marocain des canons et des munitions qu'il

avait commandés à l'usine d'Essen.

Les pièces fournies ont été installées à Kbat (côté de l'Atlantique) dont le Sultan se propose d'augmenter l'importance stratégique.

A BERLIN

On prétend que le gouvernement s'occupe d'apporter des modifications au suffrage universel et aurait même agité la question de sa suppression.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 juin 1893.

Le 3 0/0 débute à 97.82, puis fléchit à 97.57 et finit à 97.65. Cette réaction est attribuée à une vente assez importante au comptant, qui n'a pas trouvé de contre partie immédiate. Le 4 1/2 conserve son cours de la veille à 106.25.

L'Italien recule à 92.97. On dit le syndicat allemand fort embarrassé du stock de titres qu'il a acheté depuis plusieurs mois.

L'Extérieure revient de 66 1/2 à 66 1/4, sur le bruit de la démission possible de M. Gamazo dont les réformes rencontrent des difficultés insurmontables.

Le Portugais se tient à 22 15/16. Les sociétés de crédit se maintiennent à de bons cours. On cote 3,915 sur la Banque de France et 982.50 sur le Crédit Foncier.

Le Comptoir National d'Escompte coté 485, devrait être au pair.

Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 761.25.

On traite la Société Générale à 469.50. L'action des Immeubles de France vaut 497.50 ; il faut se presser d'acheter pour encaisser le coupon de 12.50, échéant le 1^{er} juillet.

L'obligation du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne est demandée à 443.75. La ligne en construction traverse une des contrées les plus riches de l'Espagne qui lui fournira un trafic considérable.

L'action de la Société des Cales de Radoub et Corderies parisiennes fait 508.75 ; elle détachera le 1^{er} juillet un coupon de 12.50 net d'impôt.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 423.

22 Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

Mort!... le gouverneur!... Quelques heures auparavant, il l'avait vu en bonne santé, il en avait reçu des ordres pour le lendemain.

Malheureusement, il n'y avait pas de doute à avoir. La nouvelle était vraie.

On donnait des détails...

Le gouverneur avait été pris, après son dîner, d'une syncope.

Le valet de chambre s'était précipité pour le recevoir dans ses bras, mais il n'avait pas eu le temps même de le porter sur son lit. Il avait expiré en route.

Daniel était sérieusement affligé... Il aimait le gouverneur... Puis cette catastrophe allait sans doute changer son genre de vie... Qui sait s'il plairait au successeur du fonctionnaire? Il s'était frayé un passage pour pé-

nétrer dans le palais... Il voulait voir son maître une dernière fois. Toutes les pièces étaient déjà pleines de monde... Les domestiques affolés, les yeux humides, avaient de la peine à empêcher l'invasion. Le gouverneur était très aimé dans la ville. Il était célibataire, sans parents autour de lui... Daniel, que les soldats de planton et les valets connaissaient, qui avait son bureau dans le palais même, put pénétrer dans la chambre à coucher. Son bienfaiteur était sur son lit, tout habillé, dans le costume qu'il lui avait vu dans la journée... Il semblait dormir et Daniel ne pouvait pas croire qu'il fût mort... Cependant, la figure livide, les yeux fermés, ne laissaient pas d'illusion...

Il éclata en sanglots et s'agenouilla au pied du lit...

Quand il se releva, il semblait avoir pris une grande résolution.

Il considéra un instant le cadavre, lui embrassa les mains, puis il sortit et se dirigea vers la rue de Solférino.

Le magasin de Dartige était ouvert encore.

Le frère du négociant était là, avec sa fille, puis des voisins.

On causait sans doute du triste événement

qui mettait la ville en émoi.

Daniel, qui était toujours le bienvenu chez le négociant, fut reçu à bras ouverts.

On lui offrit un siège... on lui demanda des détails... Il dit ce qu'il savait... il venait du palais... il avait vu le gouverneur mort...

On s'étonnait sur la rapidité de cette mort.

Le gouverneur n'était pas malade.

Il y a quelques jours, dit Daniel, il se félicitait de n'avoir jamais été mieux portant que depuis son séjour à Nouméa.

— Et sait-on quel est le mal qui l'a emporté ?

— Le médecin qui l'a examiné parle d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

— Il était gros ? demanda quelqu'un.

— D'une grosseur moyenne.

Le reste de la soirée se passa en considérations philosophiques sur la brièveté de la vie. On a bien tort de se faire de la bile... au moment où on y pense moins... tout le monde y passe, un peu plus tôt, un peu plus tard. On se fatigue, on se donne du mal, puis quand on se croit arrivé au but, la mort est là qui vous saisit brusquement et vous emporte.

Quand on se sépara, Daniel prit Dartige à part.

— J'aurais besoin de vous parler, lui dit-il.

Le négociant fit entrer notre héros dans une petite pièce attenante au magasin.

— Il y a du nouveau ? demanda-t-il en souriant.

— Rien ne me retient plus maintenant, dit Daniel... Le gouverneur est mort.

— Vous êtes décidé à partir ?

— Oui.

— Mon frère lève l'ancre dans huit jours ; tenez-vous prêt.

— Je serai prêt.

— Je vais le prévenir, et il vous indiquera la marche à suivre.

Les deux hommes se serrèrent cordialement la main, et Daniel rentra chez lui tout tressaillant, le cœur partagé entre la douleur, la joie, la crainte et l'espérance ; la douleur d'avoir perdu son bienfaiteur, la joie de ne plus être retenu, la crainte d'échouer et l'espoir de revoir les siens... C'était trop d'émotions à la fois... Il tomba épuisé sur son lit, et passa le reste de la nuit à se tourner et à se retourner sans pouvoir fermer l'œil, le cerveau fumant...

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 21 JUIN

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 26°
Ce matin, à 8 h.		+ 20°
Midi,	751 ^{m/m}	+ 25°
Hausse	6 ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 14°

LE MENSONGE

Le *Courrier de Saumur*, qui avait déjà menti avec une rare impudence dans un grand nombre de circonstances, et tout dernièrement encore en affirmant que M. Peton avait fait une démarche que celui-ci a reconnu n'avoir faite que plusieurs jours après, le *Courrier de Saumur*, disons-nous, a menti avec la même impudence, en disant que nous avions refusé de signer avant les élections une pétition qui ne nous a même pas été présentée.

Dans son numéro d'hier il réitère cette affirmation mensongère, et nous lui donnons le même DÉMENTI, en le mettant au DÉFI de prouver ce qu'il avance.

Nous n'avions nullement parlé (dans l'article d'avant-hier, du moins) de la pétition qui a été présentée après les élections et qui a été signée immédiatement.

Celle-là nous reconnaissons l'avoir lue et signée, comme le dit le *Courrier*, mais il n'en résulte pas précisément que nous ayons repoussé jadis l'idée de demander la mise en adjudication des imprimés administratifs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons toujours et en toutes circonstances appuyé l'idée de la mise en adjudication.

C'est clair, c'est net ; il n'y a aucune contradiction dans tout ce que nous avons pu dire ou faire à ce sujet. Quant au *Courrier*, son but est d'entortiller les faits de façon à sortir du mauvais pas où il s'est fourré.

Donc, lorsque le *Courrier* affirme qu'il nous a été présenté une pétition avant les élections de 1892,

Il ment avec cynisme.

Quand il dit que nous avons refusé de la signer,

Il ment effrontément.

Nous avons, tant que nous avons pu, ménagé la forme, mais avec des gaillards de ce toupet-là il faut mettre les points sur les *i* et les pieds dans le plat.

Le *Courrier* peut se vanter de tenir le record du mensonge.

J. JEAN DASSY.

Le record du ridicule

Le *Courrier* croit avoir trouvé quelque chose de malin en nous appelant « feuille de sacristie ».

On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu.

Ce journal n'a qu'à mettre le nez dans sa collection et, sans remonter jusqu'à sa fondation, alors qu'il avait déjà sa majorité, au temps enfin où il était bonapartiste enragé et admirateur du SUBLIME USURPATEUR, dont il léchait de temps en temps la botte, il pourra nous passer des comptes-rendus de processions qui édifieraient fort nos lecteurs.

Il est bien vrai que le *Courrier* a depuis lâché l'Empire et la sacristie, mais enfin il a été « journal de sacristie » aussi lui.

Nous ne lui en faisons pas de reproches, il sait bien que nous n'injurions pas ceux qui ne jugent pas à propos de passer par la sacristie, qu'il montre même tolérance pour ceux qui, au contraire, le jugent à propos.

Le moindre tact lui aurait fait éviter cette gaffe.

C'est le record du ridicule. J. D.

LA BONNE FOI DU *Courrier*

Dans le numéro du 20 courant, nous écrivions, au sujet de la pétition que ce journal prétend nous avoir été présentée avant les élections de 1892 :

« Si pareille pétition nous avait été présentée, elle aurait été certainement signée, ne fût-ce que pour le principe. »

Cette déclaration prête peu à l'ambiguïté ; voici pourtant comment la traduit l'ex-journal de sacristie :

« Il nous répond : Je l'ai signée, oui, mais après les élections, ce qui est bien différent et ce qui confirme la contradiction que nous avons signalée. »

Ainsi le *Courrier*, qui avait mis en avant une soi-disant pétition antérieure aux élections, cherche à donner le change et à brouiller les cartes en faisant intervenir dans le débat une autre pétition, qui leur est postérieure et dont il n'avait pas parlé ni nous non plus.

Comme procédé, c'est exempt de bon goût, et, comme ficelle, c'est faible.

NOS MUNICIPAUX

L'opinion de l'adjudant Briscard

Faitement j'ai assisté, moi Briscard, adjudant en retraite, à la dernière séance du Conseil municipal de Saumur, et je vous fiche mon billet que c'était intéressant cette séance. Très bonnes têtes ces conseillers, ma parole, sauf un nommé Vinsonneau, qui regarde en dessous, et qui fait des solos de clarinette en par-

lant. En voilà une de physionomie qui ne me revient pas ! Non !

Vrai de vrai, tous ces lascars-là ne m'ont pas l'air fort sur la théorie. Le commandant du peloton, autrement dit le maire, n'a pas le chic pour commander la manœuvre, et il ne paie pas de même non plus, celui-là. Il a l'air de regarder sans voir et il vous fait des yeux en œufs sur le plat. Quoi ! on dirait que ce bourgeois-là ne veut pas laisser voir ce qu'il a dans l'estomac.

Voilà le sapeur Rivain qui nous lit son rapport sur le marché couvert à Coutard. Il n'en faut pas de ce marché, dit Rivain. On le savait déjà, mais puisque c'est son avis à cet homme, il a bien fait de le dire tout de même. Pour lors, nous n'emprunterons que 500 mille francs, conclut Rivain. Que 500,000 francs ! excusez du peu ! J'aimerais mieux ne rien emprunter du tout, puisque c'est nous qui rembourserons un jour ou l'autre.

D'abord le sapeur Rivain, rapporteur de la commission de la voirie, n'avait point à conclure à un chiffre quelconque d'emprunt. Ce n'était point son affaire. C'était le rapporteur de la commission des finances que cela regardait, ou bien c'était le maire ; mais le maire ne parle guère et ne préside pas plus. Ça n'est pas suffisant. Je vous dis que ces conscripts-là ne savent point leur théorie.

Là-dessus, Coutard, un homme éloquent et qui tient de la place, éprouve le besoin de parler.

— Le marché ne coûterait pas plus de 280 mille francs, dit-il.

— Mettez 500,000 francs et ça fera le compte, conclut Piéron, un qui est à cheval sur la DETTE FLOTTANTE.

Une ! deusse ! Enfoncé le marché à Coutard !

Puis, v'là les pékins du côtéau qui réclament de l'eau. Le maire approuve, le major Besnard appuie. Ça coûtera un peu, mais le Conseil pense qu'il doit — comme dit Roland — faire... quelque chose pour eux.

Là-dessus, Coutard éprouve un nouveau besoin.

— « L'administration est en pourparlers » avec l'usine du Creusot pour l'achat d'une machine », fait-il avec la majesté d'un docteur parlant dans sa chaire.

Si j'avais commandé le peloton, ce que j'aurais remis le conseiller Coutard qui parle avant son tour, et hors de propos ! Oh ! la ! la !

L'administration ! mais ce n'est pas vous, M. Coutard, qui êtes l'administration, et qui avez le droit de parler en son nom. Vous n'avez point à entrer en pourparlers avec qui que ce soit pour administrer la Ville ou les établissements communaux. Ce soin regarde M. le Maire. Vous devriez le savoir et M. le Maire aurait dû vous le rappeler, puisque vous l'ignorez.

Je vous le dit, faitement... pas fort sur la théorie, ces pékins !

De ce que le Conseil, sur la demande de Vinsonneau, a nommé une commission spéciale chargée d'avoir l'œil sur le service des eaux, ces ignorants en ont conclu évidemment qu'ils avaient qualité pour l'administrer, en dehors du maire et des adjoints. Aussi, ils entrent en pourparlers pour acheter une machine, et ils veulent bien apprendre au Conseil et à M. le Maire que leur choix s'est arrêté sur celle que leur offre le Creusot au prix juste de 34,600 fr., à quoi M. le Maire répond piteusement : « Je croyais qu'il suffisait d'une machine de secours du prix de 10,000 fr. »

Ça m'éralle l'épiderme d'entendre des choses pareilles. Quand on est le maire, on commande, parce qu'on est le chef et qu'on a seul la responsabilité.

Mettez cela dans vos papiers, M. Peton, et dans votre intérêt et le nôtre, méditez souvent cet aphorisme. Il y a tout profit à en tirer. Si M. Coutard n'est pas content, vous l'enverrez se faire friser.

Or donc, le Conseil décide que M. le Maire achètera une machine au Creusot ou ailleurs, mais pour la forte somme, vous entendez bien, mes enfants.

Ici, moi Briscard, adjudant en retraite, j'éprouve aussi un besoin... celui de consigner au présent rapport les réflexions qui, à ce sujet, me sont venues à l'esprit.

Acheter une machine ! Mais il y en a une de machine, déjà ! Seulement, elle n'est plus bonne à rien, à ce qu'on dit. D'autre part, j'avais déjà remarqué que les conduits d'eau n'étaient pas fameux, puisque tantôt ici, tantôt là, on constatait des ruptures de tuyaux qui laissaient échapper l'eau. Très bien, faitement, je m'explique la chose maintenant. Je me disais dans le temps : faut-il que nous ayons des négociateurs habiles, pour que la Ville n'ait payé que 360,000 fr., sans compter les frais d'acquisition, et autres menus suffrages, notamment 500 fr. versés à M. Langlois pour indemnité de déplacement, un si admirable établissement qui nous donne de l'eau en quantité insuffisante d'ailleurs, mais appréciable cependant !

Comment a-t-on pu faire pour arriver à cet étonnant résultat ? — J'ai la clef du mystère. Si les eaux ne nous ont coûté que 400,000 fr. en chiffres ronds, c'est que la machine n'est plus bonne à rien et que les tuyaux ne valent pas mieux.

C'est clair et tout s'explique ! Il est évident que si l'établissement Fortin et C^e avait été en bon état, nous n'en aurions pas été quittes à moins d'un million et, malgré ses éminentes capacités, le négociateur Langlois n'aurait pas pu nous avoir la chose à moins.

Au surplus, M. Combié était à cette époque maire de Saumur, et cet éminent administra-

XVI

Huit jours après, à l'endroit même où Daniel de Serves avait délivré des Canaques la fille de Dartige, ce dernier donnait une vigoureuse poignée de main à notre héros.

— Allez, lui dit-il, que Dieu vous conduise !

— Que ne vous devrai-je pas, répondit Daniel, l'œil brillant de reconnaissance, pour ce que vous faites pour moi !

— C'est peu payer le salut de mon enfant, répondit le négociant.

Puis, ayant regardé du côté de la mer, il ajouta :

— Voici le moment arrivé... Il vous faut bien une heure pour gagner le navire à la rade.

Daniel suivit la direction de son regard et vit l'île-Nou qui venait mouiller à deux ou trois milles du rivage.

Le bâtiment était maintenant immobile, attendant.

— Adieu ! dit Dartige, et bon courage ! Mon frère doit envoyer au-devant de vous.

Les deux hommes se serrèrent encore la main ; puis, obéissant l'un et l'autre à un accès d'attendrissement, il s'embrassèrent.

Le négociant s'éloigna ensuite vivement, des larmes dans les yeux.

Daniel resta seul.

Une grande émotion l'empoigna, faisant frémir tout son corps.

Le moment solennel était venu.

Il allait être libre, pouvoir rejoindre les siens ou périr.

L'entreprise, en effet, malgré la complicité de Dartige et son frère, n'était pas sans péril.

Une grande surveillance est organisée sur les côtes, surtout au moment des départs de navires de passage.

Des rondes ont lieu jour et nuit et un bâtiment reste constamment sous vapeur, prêt à prendre la mer au premier signal.

De plus, des canots sans lumière, montés par deux hommes armés, longent constamment les rives, la nuit, sans bruit, glissant sur l'eau comme des mouettes, la coque sombre, s'embusquant derrière les anfractuosités des rochers.

Et ce n'est pas des hommes seulement que Daniel avait à se garer.

La baie est pleine de requins qui s'avancent quelquefois jusqu'au bord pour happer quelques charognes.

Un requin pouvait l'arrêter dans sa route, mettre fin d'un coup de dent à sa misérable existence, mais lui qui appelait la mort à grands cris autrefois la redoutait maintenant, car la mort était pour lui une séparation sans espoir de tout ce qu'il aimait...

Il était environ dix heures du soir...

Le ciel était nuageux, sans lune...

La mer semblait toute noire, unie comme un lac d'encre... presque sans frissonnements et sans vagues...

Pas de vent... ; à peine une brise imperceptible agitant par instant l'air salin...

La marée était haute...

Le flot venait jusqu'au seuil de la grotte.

Derrière, du côté des terres, arrivait comme un murmure confus des bruits de la nuit qui venait mourir là.

Daniel se déshabilla, fit un paquet de ses effets, qu'il attacha sur son dos, puis il entra dans l'eau.

Il marchait doucement, silencieusement, craignant de remuer la vague, les yeux fixés sur le bâtiment en rade dont les lumières brillaient devant lui comme les étoiles de l'es-

perance.

Bientôt il eut de l'eau jusqu'au ventre, puis jusqu'aux aisselles.

Alors il se laissa aller et se mit à nager.

Il nageait lentement, presque sans remuer le flot, par brassées rares, mais vigoureuses... l'oreille inquiète, tendue à tous les bruits... embrassant l'étendue du regard...

Rien n'apparaissait sur la surface unie qu'un rayon de lune venait faire resplendir comme une plaque d'acier.

Notre héros était un nageur vigoureux et habile.

Il pouvait aller loin et sans se fatiguer.

De temps en temps, du reste, pour reprendre haleine, il se tournait sur le dos, se laissant porter par la vague.

Le navire à chaque brassée paraissait grandir, devenait plus distinct...

Il lui semblait qu'il s'approchait de lui... Il commençait à en saisir les détails, la mâture, le pont, la coque.

Les rayons du faul venaient presque jusqu'à lui, l'enveloppant de leur lumière.

Sur le vaisseau l'anxiété était vive.

Le frère de Dartige, debout à l'avant, fouillait la mer avec sa longue-vue.

A côté de lui, un officier et six marins se tenaient tout prêts à sauter dans le canot, atten-

leur qui, dans sa retraite, a emporté l'estime de M. Boisson, était assez vigilant et assez dévoué aux intérêts publics pour n'avoir pas laissé la ville faire une mauvaise affaire. Il ouvrait l'œil celui-là, et l'on peut bien dire que sous son administration, malgré ce qu'en prétendent MM. Coutard et Vinsonneau, il n'y a jamais eu l'ombre d'un abus, et encore moins d'une erreur administrative.

— Comment mangez-vous les artichauts, général ?

— Moi, je les mange à la croque-au-sel.

— Ah ! général ! quel grand homme vous êtes !

N'est-ce pas, M. Boisson, conseiller municipal, que cette histoire est toujours vraie ?

Revenons à la machine. Qu'est-ce qu'elle a cette machine, pour lors ? — Elle a que le cylindre dans lequel se meut le piston est fendu depuis... dix ans. Foi de Briscard, adjudant en retraite, il n'y a pas plus de mal que ça ! Qu'est-ce qu'il faut faire pour lors ? — Il faut en acheter une autre de douze à quinze mille francs, pas plus, pour fonctionner pendant qu'on réparera l'ancienne, après quoi les deux feront alternativement ou simultanément le service.

La machine Benoist, de six chevaux, monte 300 litres d'eau à la minute à 55 mètres d'altitude. Nous l'avons tous constaté, sauf M. Coutard qui s'est bouché l'œil pour n'y rien voir. Nous devons en conclure qu'une machine de vingt chevaux suffirait à fournir l'eau nécessaire à la ville, en s'élevant même à une hauteur de plus de 80 mètres.

Et si, au lieu d'une machine, nous en avons deux, que sera-ce pour lors, que sera-ce ?

Dites-leur donc cela, vous capitaine Hubert, qui le savez bien et qui vous y connaissez, à ces pékins qui n'y entendent absolument rien. Sauf votre respect, capitaine, vous devez parler ; vous n'avez pas le droit de vous taire. Nous ne vous avons point nommé pour être de l'avis de M. Coutard, mais pour défendre nos intérêts. Vous êtes seul compétent, parmi vos collègues ; votre devoir est de parler et vous ne vous taisez pas, non capitaine, vous ne vous taisez pas !

Et vous, M. Peton, homme doux et habile à flatter le vent, vous écouterez M. Hubert ; il vous donnera le moyen d'épargner à la ville une dépense inutile d'une vingtaine de bons mille francs pour le moins, et cela vous sera compté, mon bon monsieur, au jour du jugement... électoral.

Foi de Briscard, on a trop gaspillé d'argent à Saumur, Monsieur le Maire, on a trop gaspillé d'argent.

Si, à la caisse de chômage, vous ajoutez des 50,000 fr. pour acheter une machine qui doit à peine vous en coûter le tiers, ça n'ira plus du tout, et le public vous le fera voir un de ces prochains jours. L'ADJUDANT BRISCARD.

tant ses ordres...

Tout à coup, au milieu d'une éclaircie, l'armateur entrevit sur la mer un point noir gros à peine comme un oiseau.

Il ne lui en fallait pas plus.

Il se tourna vers son officier.

— Allez, messieurs !

Ceux-ci se laissèrent glisser des flancs du canot dans le canot, puis le canot se détacha doucement, se dirigeant vers la terre, vers notre héros.

Celui-ci avait vu ou deviné tout cela ; mais en même temps il avait entendu derrière lui un bruit léger, comme une aile qui aurait rasé l'eau...

Il se retourna vivement, puis il sentit tout son sang se glacer dans ses veines.

C'était le canot de ronde qui faisait sa tournée. Avec la direction qu'il avait prise, Daniel estimait qu'il devait passer à peine à quelques brasses de lui.

Le canot allait vivement, grossissant à vue d'œil.

Notre héros distinguait maintenant les deux hommes qui le montaient.

Il avait cessé de nager et se tenait immobile sur l'eau.

L'Été

Ce matin, à 8 heures 17 minutes, l'été a pris date. En réalité, le printemps n'a pas existé en l'an 1893, et c'est la chaleur de l'été que nous avons subie depuis le mois de mars jusqu'à ce jour.

Espérons maintenant que le printemps ne prendra pas trop la place de l'été.

Union Saumuroise

Les élèves, membres actifs de la Société de gymnastique l'Union Saumuroise, donneront aux membres honoraires une séance de gymnastique dimanche prochain 25 juin, à 2 heures de l'après-midi, au siège de la Société, rue Saint-Lazare, 9.

Théâtre de Saumur

Tournée Brasseur. — M. Albert Brasseur, l'inimitable comique que nous avons déjà applaudi dans le Brésilien, les Ménages Parisiens, la Mariée du mardi-gras, Ma gouvernante et la Cagnotte, se propose de faire une grande tournée dans toute la France.

M. Brasseur fils, qui est accompagné d'une troupe d'élite des premiers artistes des théâtres des Variétés, des Nouveautés et du Palais-Royal, s'arrêtera dans notre ville et y donnera une représentation.

Voies de fait

Dimanche soir, le nommé Derouet faisait du scandale dans Saint-Hilaire-Saint-Florent, quand, arrivé devant la maison du garde-champêtre Bastian, il se mit à l'injurier, le traitant de Prussien et de toutes sortes de noms et lui reprochant de suivre les processions (ce qui lui vaudra les circonstances atténuantes auprès du Courrier de Saumur).

Le garde-champêtre descendit et l'engagea à s'en aller cuver son vin ailleurs, mais Derouet continua ses injures et lui porta un violent coup de pied en plein visage.

Procès-verbal a été dressé contre lui par la gendarmerie de Saumur.

Encore le feu dans les bols

Lundi, au bourg de Cunault, un incendie a dévoré 4,300 fagots, un hangar, quatre noyers, trois charrettes, des fourrages et plusieurs autres objets, appartenant à divers propriétaires, au nombre desquels se trouve M. de Terre-basse.

Les dégâts, évalués à 2,500 fr., sont couverts par des assurances.

Le même jour, quatre hectares de bois, appartenant à M. de Terre-basse, ont brûlé à Trèves-Cunault. Les pertes sont évaluées à 600 francs. Tout était assuré.

Lundi également, un commencement d'incendie s'est déclaré, commune de Neuil, dans la forêt de Brignon, appartenant à M. le vicomte de la Selle ; mais il a pu être circon-

L'autre canot avait aussi aperçu sans doute la barque surveillante, car il avait disparu tout à coup.

Il s'était probablement caché derrière la coque du bâtiment.

Daniel retenait son souffle.

Le bateau, léger comme une hirondelle, semblait voler sur l'eau.

Il était à quelques brasses à peine.

Il allait raser notre héros.

Et il était impossible qu'on ne l'aperçût pas.

De Serves plongea.

Il resta sous l'eau le plus longtemps qu'il put, puis il remonta à la surface.

Sa résolution était prise.

S'il sortait près du canot, s'il était vu, il rentrait dans les flots, et cette fois pour toujours.

Il aimait mieux mourir en effet que d'être repris, ramené à l'île Nou, traité en vrai forçat, sans espoir de délivrance cette fois.

Quand il reparut au-dessus de l'eau, il poussa un soupir de soulagement.

Le peu de temps qu'il était resté sous l'eau avait suffi pour le changer à la surface...

(A suivre.)

crit rapidement grâce aux prompts secours des habitants. Il y a eu pour une trentaine de francs de dégâts ; tout était assuré.

Jeudi 15, divers propriétaires de Saint-Georges-les-Sept-Voies ont été plus ou moins atteints par un incendie qui a consumé 80 ares de bois, au lieu dit les Vaux-Courants, et dont plusieurs n'étaient pas assurés.

Les dégâts s'élèvent à 80 fr.

Philémon et Beauclis

A Vivy, habitent les époux Mercier, septuagénaires, mariés depuis cinquante ans.

Le mari a trouvé une manière de célébrer ses noces d'or qui n'est pas banale : jeudi dernier il administrait à sa femme une telle raclée que celle-ci, malgré un demi-siècle d'exercices du même genre, a trouvé le numéro un peu fort et a porté plainte.

L'incendie de l'Externat Saint-Maurille à Angers

Hier, dans l'après-midi, un violent incendie s'est déclaré à l'Externat Saint-Maurille. Malgré les prodiges d'activité, le sinistre gagnait de plus en plus, des tourbillons de fumée s'élevaient, rendant la respiration presque impossible.

Le bâtiment qui donne sur la rue d'Alsace était complètement enflammé.

A un moment donné, une pompe est obligée de s'arrêter, faute d'eau.

Il est impossible de sauver l'immeuble ; les toitures s'effondrent, les moyens d'action manquent.

Dès le début, on s'est précipité dans les appartements pour sauver le mobilier.

Vers 3 heures 1/2, enfin, le feu perd de son intensité, et on peut s'en rendre maître.

La toiture est complètement détruite. A première vue, on peut évaluer les dégâts à 35 ou 40,000 fr.

Les bâtiments sont couverts par deux assurances.

Un homme tué à Angers

Hier, un couvreur qui travaillait rue Crèuse de l'Académie s'est tué raide en tombant d'un échafaudage.

La sécheresse en Normandie

Il faut remonter à cinquante ans pour retrouver la trace d'une sécheresse aussi persistante et aussi néfaste pour les cultures de Normandie.

En ce moment, la situation est d'ailleurs fort critique au point de vue de l'eau nécessaire aux besoins des populations. Les citernes et les mares sont tarées. Les puits, eux-mêmes, menacent de ne plus donner d'eau.

On cite certaines contrées où le seau d'eau potable se vend 20 centimes.

Les journaux normands poussent le cri d'alarme. Il demandent que le service des prestations soit momentanément interrompu et qu'on emploie les journaliers à porter de l'eau dans les campagnes les plus éprouvées à ce point de vue.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 20 juin. — Hélène-Marie Carpentier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 15.

DÉCÈS

Le 20 juin. — Pauline Winterstein, épouse de Jean Doyert, sans profession, 16 ans, à l'Hôpital.

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contrefaçons !

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 1 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Dernières Nouvelles

UN DUEL

Un duel au pistolet a eu lieu hier entre MM. Floquet et d'Haussonville.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

M. Floquet, se considérant visé par un passage du récent discours de M. d'Haussonville, faisant allusion à sa conduite pendant l'affaire de Panama, lui avait adressé une lettre très vive à la suite de laquelle des témoins furent échangés.

LES BOUCHERS D'ARGENTAN

Les bouchers d'Argentan (Orne), au lieu d'abaisser le prix de la viande, l'augmentent encore. Un groupe de propriétaires a décidé de mettre en vente du bœuf et du veau au prix de 40 centimes le demi-kilog., quel que soit le morceau. Le public déserte les boucheries.

LA COUR D'ASSISES DE LA CORSE

Hier, ont commencé, devant la Cour d'assises de la Corse, les débats sur le drame de Socia, où deux gendarmes furent tués.

Quarante-cinq accusés sont impliqués.

La salle a dû recevoir un aménagement spécial, en raison du nombre des accusés.

Ceux-ci sont sur quatre rangs. Il y a cinquante témoins.

Cette affaire durera toute la semaine.

LA MISE EN LIBERTÉ DE M. CHARLES DE LESSEPS

Il est à prévoir que M. Charles de Lesseps sera mis en liberté ce soir, après que la commission administrative compétente aura émis son avis favorable, qui ne fait pas de doute.

LE CHOLÉRA DANS LE MIDI

Alais, 20 juin. — Le montant des quêtes du comité de secours atteint 8,000 francs.

Lundi, il y a eu cinq décès, dont deux cholériques.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

La Gazette de la Croix ne croit pas que l'adoption de la loi militaire soit bien certaine. Il suffirait de vingt socialistes élus au second tour pour faire échouer tous les compromis.

Les progressistes, à Wiesbaden, ont refusé de voter pour le candidat progressiste favorable à la loi militaire ; l'élection de M. Fleischmann, socialiste, est assurée.

Le comité électoral des démocrates de l'Allemagne du Sud, à Fuerth (Bavière), a conclu une alliance avec le comité socialiste contre le candidat de la nuance Richter. Les démocrates voteront également, à Munich, pour le candidat socialiste Birk.

BOURSE DE PARIS

Du 20 Juin 1893

3 0/0	97 60
3 0/0 amortissable	98 70
4 1/2	106 45

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!!
ASTHMATIQUES!
LE VRAI CURATIF INOFFENSIF, c'est la
LIQUEUR LECHAUX
(LIQUEUR DE L'ÉTOILE)
Au bout de cinq jours le malade dort
toute la nuit dans son lit.
Le Flacon : 5 fr. franco contre mandat-poste. G^r.
MARIO LECHAUX, Pharmacien, BORDEAUX.

QUINUM LABARRAQUE
VIN FÉRRUGINEUX, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre, EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES VILLES.

RHUM SAINT-JAMES
Emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Épidémies.
Tous les médecins français et étrangers ordonnent le RHUM SAINT-JAMES coupé avec du lait; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les RHUMES, BRONCHITES et autres affections dues à l'INFLUENZA. Il éloigne les attaques de CHOLÉRA.
Ne pas confondre le RHUM SAINT-JAMES avec les Rhums de commerce dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.
Exiger le véritable RHUM SAINT-JAMES dans sa boîte d'origine cartonnée des marques et timbres de garantie des Plantations Saint-James.
Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de France, d'Europe et du monde entier.
Siège de l'Administration Coloniale, Saint-James (Antilles) et en Europe : 11, RUE MOLIÈRE, Paris.

Le Gérant : G. JOUAUST.

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

VENTE

Sur saisie immobilière
Aux enchères publiques
EN 12 LOTS,
D'un Corps de Bâtimens
ET DÉPENDANCES
Cave, Hangar, Jardin, Pré, Vignes, Terre, etc.,
Situés commune de Méron, canton de Montreuil-Bellay, arrondissement de Saumur.

L'ADJUDICATION aura lieu le Samedi 22 Juillet 1893, à midi, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais de Justice de ladite ville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :
Qu'aux jour, lieu et heure sus-indiqués, il sera procédé à la vente aux enchères publiques et à l'extinction des feux des immeubles dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Commune de Méron

Premier Lot.

Un corps de bâtiment, situé à Balloire, commune de Méron, comprenant deux chambres basses, une chambre haute, hangar, cave, jardin dans lequel se trouve un jeu de boules, le tout occupé actuellement par la Société des Amis, et d'une contenance d'environ onze ares, joignant au levant un carrefour, au couchant M. Fleuriat Charles, au nord le chemin de Méron à Epieds.
Mise à prix 2,000 fr.

Deuxième Lot.

Un morceau de terre, situé à Gâté-Argent, même commune, d'une contenance d'environ quarante ares, joignant au levant les Fiches de Méron, au midi M. Cholet.
Mise à prix 300 fr.

Troisième Lot.

Un morceau de vigne, situé au Chauffau, même commune, contenant environ douze ares, joignant au levant M. Marteau Etienne, au couchant M. Guyard René, au midi un chemin.
Mise à prix 100 fr.

Quatrième Lot.

Un morceau de vigne, situé aux mêmes lieu et commune, contenant environ vingt ares, joignant au levant M. René Guyard, au couchant M. Pierre Marteau, au midi un chemin.
Mise à prix 200 fr.

Cinquième Lot.

Un morceau de terre, situé au Genelay, même commune, contenant environ dix ares, joignant au levant M. Oudry, au couchant M. Pierre Marteau.
Mise à prix 100 fr.

Sixième Lot

Un morceau de terre, situé aux mêmes lieu et commune, contenant environ treize ares, joignant au nord M. Guichard Louis, au midi M. Mestreau René.
Mise à prix 200 fr.

Septième Lot

Un morceau de terre, situé aux Varannes, même commune, contenant environ quarante-quatre ares, joignant au levant M. Pierre Rebeilleau, au couchant M. Robin Dominique, au nord M. Leblanc Jules, au midi M. Rousseau Lucien.
Mise à prix 300 fr.

Huitième Lot.

Un morceau de terre en pré, appelé le Pré-Buret, situé audit lieu, même commune, contenant environ onze ares, joignant au nord Mestreau René, au midi un chemin.
Mise à prix 150 fr.

Neuvième Lot

Un morceau de terre en pré, situé aux mêmes lieu et commune, appelé le Pré-Buret, contenant environ onze ares, joignant au nord M. Marteau Pierre, au midi Mestreau René, au levant M. Fleuriat Charles, au couchant un taillis.
Mise à prix 150 fr.

Dixième Lot

Un morceau de terre, situé aux Nièdes, même commune, contenant environ un hectare trente centiares, joignant au nord M. Caillard Benjamin, au midi Madame veuve Boussy.
Mise à prix 200 fr.

Onzième Lot.

Un morceau de terre, situé en Presle, même commune, contenant environ quarante-quatre ares, joignant au midi le chemin de Presle, au couchant le chemin de Panreux à Méron.
Mise à prix 100 fr.

Douzième Lot

Un morceau de terre, situé en Cottereau ou le village de Balloire, contenant environ neuf ares, joignant au levant M. Fillatreau René, au couchant M. Rebeilleau.
Mise à prix 100 fr.

Total des mises à prix : 3,800 fr.

PROCÉDURE

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de M. Adolphe-Alphonse Rouault, maréchal-ferronnier, demeurant au Vaudelnay-Rillé, ayant pour avoué constitué M^e V. LE RAY, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, sur :

M. Antoine Marteau, cultivateur, demeurant à Balloire, commune de Méron, Suivant procès-verbal de M^e Papin, huissier à Montreuil-Bellay, en date du douze avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré ;

Le procès-verbal de saisie a été dénoncé à M. Marteau, sus-nommé, partie saisie, suivant exploit dudit M^e Papin, huissier à Montreuil-Bellay, en date du dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-treize, aussi enregistré.

Le procès-verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur le vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-treize, volume 49, numéros 34 et 35.

Lecture a été faite, à l'audience du Tribunal civil de Saumur du dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt-treize, du cahier des charges déposé le dix mai mil huit cent quatre-vingt-treize au greffe dudit Tribunal, en présence, ou eux dûment appelés par sommation, des créanciers inscrits et partie saisie, et, par jugement en date dudit jour, le Tribunal a fixé l'adjudication des immeubles saisis à l'audience du vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-treize.

Il est déclaré ici que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

NOTA. — Les enchères ne pourront être reçues que par le ministère d'avoués exerçant près le Tribunal de Saumur.

S'adresser, pour tous renseignements :

Soit à M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, pour avant la vente ;

Soit au greffe du Tribunal civil de Saumur, où le cahier des charges est déposé.

Fait et rédigé par moi avoué-licencié poursuivant la vente, soussigné.

Saumur, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le juin mil huit cent quatre-vingt-treize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

A CÉDER pour cause de santé, EPICERIE et MERCERIE.

Très bonne clientèle.
S'adresser au bureau du journal.

M. GALLAND, propriétaire aux Rosiers, demande un bon Jardinier.

Inutile de se présenter sans bonnes références.

A CÉDER DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE-BRIFFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

A VENDRE

MAISON

Située au coin de la rue de Poitiers et de la rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^e FOURCHAULT, notaire, ou à M^{me} POTIN, rue de Nantilly.

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne.

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et pouvant être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

Magasin de Mercerie et Bonneterie

A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 80 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN PR ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL,
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES PR FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie.

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

